
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Favoriser la réussite scolaire des jeunes issus de la protection de la jeunesse : Constats sur les effets des enjeux organisationnels sur la scolarisation des jeunes hébergés en centre de réadaptation

Montréal, le 17 novembre 2020 — Le partenariat EDJeP dirigé par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) publie des résultats sur les effets des enjeux organisationnels sur la scolarisation des jeunes placés en centre de réadaptation.

Les nouveaux résultats montrent que des acteurs responsables de la scolarisation dans les « centres jeunesse » et des acteurs scolaires œuvrant sur les sites s'entendent pour dire que **la priorisation de la réadaptation psychosociale se fait au détriment de la scolarisation pour les jeunes hébergés en centre de réadaptation**. Plusieurs constats spécifiques sur les entraves à la collaboration entre ces deux milieux, et complémentaires aux propos entendus à la Commission Laurent, sont mis en exergue dans le rapport. Soulignons entre autres une **articulation inadéquate des différentes lois des services sociaux (LSSSS, LPJ, LSJPA) et de la loi sur l'instruction publique (LIP)**. **La prédominance de la loi de la protection de la jeunesse fait obstruction à la loi sur l'instruction publique** et brime, dans certaines circonstances, le droit à l'éducation garanti par l'article 28 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies.

Ce rapport met également en lumière la tendance des deux systèmes à travailler en silo, ce qui constitue une barrière supplémentaire au processus d'intervention alors que les expertises des deux milieux pourraient être complémentaires. De plus, les représentants des institutions scolaires insistent sur **l'importance de développer des plans d'intervention en commun** et de valoriser la présence des acteurs scolaires lors des différentes rencontres pour la qualification ou l'instruction du jeune.

Invitée à commenter ces résultats de recherche, Émilie Roy, membre du Comité Jeunes EDJeP se souvient : « Quand j'étais placée, j'ai dû renoncer à suivre des cours des mathématiques 436, car la professeure au centre n'avait pas les compétences pour me l'enseigner, malgré que j'avais toutes les compétences pour les réussir [...] les cours qui devraient être dispensés ne le sont pas forcément dans les centres de réadaptation, ce qui limite de manière importante la continuité des études et leur qualité. En plus de nous mettre, encore une fois, dans des conditions inégales avec les jeunes de la population générale. »

Martin Goyette, professeur titulaire à l'ÉNAP et directeur du partenariat EDJeP, indique que : « Les données sur EDJeP démontrent clairement que la scolarisation des jeunes placés est très préoccupante, seuls 25% de ces jeunes détiennent un diplôme d'études secondaires à 19 ans, alors que ce pourcentage s'élève à 78% dans la population générale. Il faut agir rapidement. Nous espérons que notre recherche ouvre la réflexion sur des pistes de solution à déployer pour favoriser la réussite scolaire des jeunes placés. »

Enfin, ce rapport ne peut passer sous silence les répercussions de la COVID-19 sur le parcours des jeunes placés en centre de réadaptation, où **l'inadéquation des conditions offertes est accentuée par la situation sociosanitaire**, ce qui nuit à la réussite scolaire des jeunes qui y sont hébergés. Nous posons donc l'hypothèse de travail que la COVID-19 amplifie les retards scolaires que plusieurs de ces jeunes vivent et qu'ils risquent de s'exacerber. Ces données préoccupantes, combinées aux témoignages des acteurs de la Commission Laurent qui affirment que le système actuel contribue à l'échec scolaire de ces jeunes, corroborent **l'importance d'offrir le soutien et les outils nécessaires afin que chaque enfant se développe à la hauteur de son potentiel**.

Pour entrevue et informations :

Martin Goyette: 514 347-9126 Martin.goyette@enap.ca

Voir le rapport complet en [cliquant ici](#)

Pour lire les rapports précédents :

[Le coût de la sous-scolarisation des jeunes placés](#)

[La scolarisation, enjeu majeur pour les jeunes](#)

À propos de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec et en France

EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placé(e)s dans des services de protection de la jeunesse. Cette recherche d'envergure est la première étude représentative du genre au Canada. La recherche innove également par la participation d'un comité de jeunes ex-placé(e)s qui collabore de façon transversale à toutes les étapes du processus de recherche. Cette étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un programme de partenariat. Pour plus d'informations, consultez le www.edjep.ca

À propos de la CREVAJ

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) vise l'acquisition de connaissances nouvelles sur les méthodologies d'évaluation de l'action publique ainsi que l'amélioration des connaissances autour de la mise en œuvre de l'action publique et de ses effets. Les travaux réalisés dans le cadre de la Chaire permettront de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes en situation de vulnérabilité, notamment dans le secteur de la jeunesse, un secteur exemplaire de la compréhension des transformations récentes de l'État tant sur le plan du renouvellement de l'action publique que sur le plan de ses limitations et de ses risques. Pour plus d'informations, consultez le www.crevaj.ca

Financé par :